



**Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations,
Chargé de la Lutte contre la Vie Chère.**

Communiqué de presse

Lancement officiel du Comité d'Audit et de Consolidation des Passifs Exigibles de l'Etat.

Libreville, 17 juin 2026 - Le Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie chère, Monsieur Thierry MINKO a officiellement lancé ce jour les travaux du Comité d'Audit et de Consolidation des Passifs Exigibles de l'Etat.

Conduite selon les normes internationales d'audit du secteur public (INTOSAI-ISSA) et les principes de transparence, de sincérité et de fiabilisation des comptes publics, cette mission vise à établir une situation consolidée et fiable des engagements financiers de l'Etat.

Cree par arrêté n°077/MEFDPLVC du 27 avril 2026, le comité constitue un dispositif temporaire et opérationnel, destiné à recenser, vérifier, qualifier, rapprocher et consolider les engagements financiers de l'Etat. Les travaux du Comité présentent un enjeu particulier dans la perspective des échanges techniques et de négociations avec le Fonds Monétaire International (FMI) et constitueront pour les plus hautes autorités une base fiable sur le stock de passifs exigibles.

Les conclusions attendues au début du mois d'**août 2026**, contribueront au renforcement de la gouvernance des finances publiques et à l'amélioration du dialogue avec les partenaires techniques et financiers.

FIN